



Le Trait d'Union de Meroux-Moval

Décembre 2021

Le mot du Maire



Chères Mervaloises, chers Mervalois,

Noël arrive à grands pas ! Noël est là ! Cette fête, qui est sans doute la plus belle de l'année, permet à chacune et à chacun d'entre nous de la préparer et de la fêter à sa façon. Je souhaite simplement que tout le monde puisse trouver du bonheur, voire de la magie, à partager ces moments un peu hors du temps, où on oublie la crise sanitaire et les difficultés de la vie pour se concentrer sur celles et ceux qu'on aime. J'ai naturellement une pensée pour les personnes malades ou isolées. Je les assure de toute ma compassion.

Optimiste de nature, j'aimerais tellement pouvoir vous retrouver en janvier pour la traditionnelle cérémonie des vœux du maire. La très nombreuse assistance à cette chaleureuse rencontre montre le besoin que nous avons de nous souhaiter une bonne année de vive voix, avec un verre de l'amitié et un petit toast dans les mains. Aujourd'hui, aucune décision n'est prise sur la tenue, ou pas, de cette cérémonie. Une date est arrêtée, samedi 22 janvier, mais quel serait le plaisir de nous réunir si, à cause de la recrudescence de la pandémie, nous devons garder nos masques et ne pas pouvoir partager un verre et quelques

douceurs ? L'état d'urgence vient d'être prorogé jusqu'à fin juillet 2022 par le gouvernement nous obligeant à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires. J'attendrai le début du mois de janvier, et les consignes préfectorales, pour prendre une décision que je vous communiquerai aussitôt. Je souhaite vous remercier toutes et tous, qui respectez les préconisations avec beaucoup de compréhension. Continuez à prendre soin de vous et des autres.

Le recensement de la population du village, qui n'a pas pu se dérouler l'année dernière à cause de la Covid 19, devrait se dérouler du 20 janvier au 19 février 2022. Trois agents recenseurs ont été recrutés. Ils se présenteront à vous avec une carte officielle. Je vous invite à leur réserver le meilleur accueil.

Achevons cette année 2021 dans les meilleures conditions et tournons-nous résolument vers la nouvelle année qui, je le souhaite, nous apportera davantage d'espérance, de sérénité et de liberté retrouvée.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

Très cordialement,

*Stéphane Guyod,
Maire de Meroux-Moval*

INFOS

Vous voulez connaître la qualité de l'environnement, les risques allergiques autour de vous ?

C'est facile grâce à Recosanté !

Vous pouvez choisir les indicateurs qui vous intéressent (qualité de l'air, risque d'allergie aux pollens, qualité de l'eau de boisson, etc.) et vous les recevez à la fréquence que vous choisissez : tous les jours ou uniquement quand il y a une alerte.

Recosanté propose aussi des recommandations associées pour limiter les effets de l'environnement sur la santé.

Et en plus, c'est complètement gratuit. Pour vous inscrire : <https://recosante.beta.gouv.fr>

Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme

A compter du 1er janvier 2022, l'article 62 de la Loi ELAN préconise aux communes d'être en mesure de recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme sous forme électronique.

Ce qui signifie que vous allez pouvoir déposer un dossier de demande d'urbanisme depuis chez vous, sans vous déplacer en mairie grâce au Guichet Numérique des Autorisations Urbanisme (GNAU).

Ce guichet numérique, dédié aux dépôts de ces autorisations, sera actif au 1er janvier 2022 à l'adresse suivante : <https://gnau.grandbelfort.fr>

TRAVAUX



L'aire de jeux derrière l'ancienne Mairie déléguée a été remplacée. Une nouvelle structure est prête à accueillir vos tous petits.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Reprise des sapins de Noël

Comme l'année dernière, nous vous proposons de reprendre gratuitement vos sapins de Noël naturels (sans neige carbonique et sans décoration). Vous devrez vous inscrire en mairie le 6 janvier au plus tard (tél : 03 84 56 04 30). Le ramassage s'effectuera le 10 janvier. Merci de l'entreposer le 9 janvier au soir, devant votre habitation, en prenant soin de ne pas obstruer le trottoir.



Collecte des déchets

A partir du 1^{er} janvier 2022, le calendrier du ramassage des déchets change sur notre village. Désormais la collecte des **déchets ménagers** se fera **tous les mardis matins**. Les **poubelles jaunes** quant à elles seront collectées **le jeudi matin**.



Episode de froid

Du sel de déneigement est mis à disposition des Mervalois dans des bacs prévus à cet effet. Ces bacs sont remplis en fonction des besoins.

En ne prélevant que ce qui est nécessaire chacun assure une disponibilité optimale à l'ensemble des villageois.

Quelques conseils pratiques :

- Pour un déneigement efficace, il est indispensable que les rues soient libres d'accès aux engins de déneigement
 - Sachez être patient, les rues de la commune sont déneigées dans un ordre hiérarchisé qui respecte les priorités de circulation.
 - Prévoyez des équipements adaptés : pneus neige, chaussures, pelles à neige...
- Tout problème peut être signalé en Mairie.



LE COIN DES ASSOCIATIONS

Téléthon

Le téléthon, bien que contrarié par les circonstances sanitaires, fut une belle réussite. 4161,21 euros ont été récoltés et seront reversés à l'AFM Téléthon.

UN GRAND MERCI A TOUS, ET EN PARTICULIER AUX SECOURISTES DE LA PROTECTION CIVILE.

Aphiest : philatélie

Depuis plusieurs mois des discussions ont émergées quant à une manifestation bien précise !

Sachez donc que la Municipalité s'est portée volontaire pour accueillir l'évènement philatélique départemental de l'année 2022 : la Fête du Timbre.

Meroux-Moval, au même titre que 80 villes Françaises (et non des moindres !) sera la représentante du Département du Territoire de Belfort pour la mise en place de cette manifestation organisée par l'Amicale Philatélique de l'Est-Belfort.



L'ouvrage de Meroux-Moval sera "le centre du timbre" le week-end des 12 & 13 mars 2022.

Durant ces 2 jours, un timbre national mettant en scène un voyage en TER à travers les territoires sera présenté tout comme un autre où l'on pourra découvrir un lieu champêtre et bucolique accessible via un train régional ou par une randonnée pédestre et « nature ». Cela sera proposé au public en avant-première (sortie nationale le lundi 14 mars). Aussi, rien de plus naturel que d'y voir Meroux-Moval et ses 3 gares.

Autour de ces vignettes postales, seront proposés au public des expositions sur la même thématique (timbres, cartes postales, art, modélisme...) des animations jeunesse, des



jeux pouvant vous permettre de gagner des bons d'achats, des conférences et une bourse aux timbres vous permettant de passer un agréable moment.

Mais les animations démarrent dès à présent puisqu'un concours de dessin est lancé pour les enfants de l'école du vieux Tilleul et du périscolaire. Les vainqueurs verront leurs dessins transformés en timbres.

Par ailleurs, un concours photos ouvert à tous sera proposé les 12 & 13 mars 2022 afin de choisir le futur timbre de Meroux-Moval.

Ce sera un beau et bon moment de rencontres et il se murmure qu'une très grosse surprise pourrait arriver ! Pour tous renseignements, visiter le site internet évolutif dédié à cette manifestation :

<https://sites.google.com/view/ftedutimbre2022/meroux-moval/>

ACTIONS SOCIALES

« E-senior » : accompagner les seniors dans l'usage des nouvelles technologies **Inscriptions nouvelle session** **« initiation »**

La crise sanitaire a démontré l'influence des nouvelles technologies sur notre quotidien. Elles offrent de multiples services et possibilités pour chacun d'entre nous quel que soit notre besoin (achats, renseignements, rendez-vous médicaux, échanges, démarches administratives.). Afin de vous accompagner dans l'usage des nouvelles technologies, un nouveau stage « **Découvrir l'informatique** » - (8 séances de 2h) vous est proposé et vous permettra de

découvrir et de pratiquer l'informatique au quotidien sur votre propre équipement. Le stage se déroulera les vendredis de 14h00 à 16h00 en salle Michel Brouque à compter du vendredi 21 janvier 2022, et sera animé par Nicolas, animateur spécialisé en multimédia de l'OPABT. Le tarif de base pour ce 1^{er} stage est fixé à 50 € par personne. Aussi, la municipalité a décidé de soutenir les seniors Mervalois dans cette démarche et propose une participation à hauteur de 25€. La contribution s'élèvera donc à 25€ pour 8 séances de 2h.

Plus d'informations auprès de Nicolas BONNET par téléphone au 03 84 54 26 70 ou par mail à nicolas.bonnet@opabt.fr.

Inscriptions auprès du secrétariat de Mairie

Dispositif de vaccination à domicile

Si vous n'êtes pas encore vacciné, l'Agence régionale de santé (ARS), en collaboration avec la commune, propose aux personnes fragiles qui n'auraient pas pu se déplacer et accéder aux points de vaccinations, qu'un professionnel de santé vienne à votre domicile pour vous vacciner grâce à une simple prise de rendez-vous.



Il vous suffit de contacter le secrétariat de mairie et de nous transmettre vos coordonnées.

Pour les personnes de + de 75 ans ne pouvant se déplacer vous pouvez également contacter le numéro unique : **0800 730 957**

LA VIE AU VILLAGE

Nouveaux horaires de la Mairie

Soyez attentifs, dès le 1^{er} janvier les horaires d'ouverture au public de la Mairie changent pour être plus accessibles à tous.

- Lundi : 13H30-18H00
- Mardi : 13H30-18H00
- Mercredi : 13H30- 17H00
- Jeudi : 8H30- 12H00
- Vendredi : 8H30-12H00
- Samedi : 10H-12H00



Recensement

Le recensement au sein de notre village aura lieu du 20 janvier au 19 février 2021.

Les 3 agents recenseurs distribueront tout d'abord les documents explicatifs dans vos boîtes aux lettres ainsi que vos identifiants.

Vous pourrez ensuite favoriser la réponse au questionnaire par Internet ce que nous vous conseillons étant donné le contexte sanitaire.

Malgré tout la réponse papier reste possible. Ensuite c'est l'INSEE qui analyse toutes les données.

Nous vous prions de leur réserver un accueil cordial et bienveillant.



Fleurissement

Jeu concours de Noël ouvert à toutes et tous jusqu'au 2 janvier 2022.

5 erreurs sont à retrouver parmi les décorations du village ! Notez-les sur papier libre avec vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone ou venez retirer un bulletin de jeu au secrétariat de mairie.



Déposez vos réponses dans la boîte aux lettres de la Mairie ou au secrétariat.

Concours des villages fleuris

Nous félicitons Mme Martin Garcia classée n 6 dans la catégorie "maison avec jardin très visible de la rue" par le jury du concours départemental des villes et villages fleuris.

Le village quant à lui garde sa fleur, nous félicitons toute la commission fleurissement pour son investissement.



Convention partenariale avec la Fédération départementale des chasseurs

Afin d'améliorer la biodiversité, la qualité des paysages et offrir à la faune sauvage une zone de refuge, de nidification et de nourriture, la municipalité a signé une convention en partenariat avec la Fédération Départementale des



Chasseurs du Territoire de Belfort. Dans le cadre de cette convention, 15 arbres fruitiers sont offerts par la FDC et plantés par les chasseurs de Meroux-Moval dans la forêt de notre commune.

Le conseil municipal a voté



- La rémunération des 3 agents recenseurs qui sera de 1000 euros net / agent.
- L'engagement de 25 % du budget prévisionnel 2021 pour l'investissement avant le vote du BP 2022.
- Une décision modificative du budget liée aux ressources humaines.

ETAT CIVIL

Naissances :

- Esteban RACENET, né le 24 novembre 2021
Toutes nos félicitations aux jeunes parents.



Décès :

- Mme Simone GRESSOT décédée le 7 décembre 2021

Nous renouvelons nos sincères condoléances à la famille endeuillée.



*NOUS VOUS
SOUHAITONS DE
JOYEUSES FÊTES DE FIN
D'ANNEE.*

